



Assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire)

25 juin 2026



Agenda

1. **Constitution du bureau et quorum**
2. **Faits marquants de Showroomprivé en 2025**
3. **Chiffres clés et situation financière à fin 2025**
4. **Présentation des rapports des Commissaires aux comptes**
5. **Questions / réponses**
6. **Vote des résolutions**



Constitution du bureau et quorum

25 juin 2026



Constitution du bureau et quorum

- Désignation du secrétaire de séance
- Désignation des scrutateurs
- Point sur les actions représentées (quorum)



Faits marquants de Showroomprivé en 2025

25 juin 2026

2025 : une année de transformation volontaire et assumée

Un Groupe aux fondamentaux solides, prêt pour sa prochaine phase de croissance



Optimisation de la qualité du business

- ✓ **Sélectivité** des offres et premiumisation
- ✓ **Relance conversion** et fréquence d'achat
- ✓ **Amélioration** de la livraison et des retours (délais, process, coûts)
- ✓ Focus **expérience clients**



La data comme moteur de différenciation

- ✓ **Segmentation fine (tribes)**
- ✓ **Ciblage précis** pour les marques
- ✓ **Accélération du retail média**



Discipline financière et gouvernance renforcée

- ✓ **Renouvellement** du Management et du Conseil d'Administration
- ✓ **Discipline financière** : réduction des coûts, focus rentabilité vs. volume
- ✓ **M&A sélective** : cession de The Bradery
- ✓ **Gestion stricte** du BFR et du cash

2025 pose les fondations d'un modèle renforcé, plus efficient où le Groupe pourra exploiter sa connaissance client



Chiffres clés et situation financière à fin 2025

25 juin 2026

Compte de Résultat 2025

€ en millions	FY 2024		FY 2025	25/24%
GMV	999,2	①	892,8	-10,6%
Chiffre d'affaires net	646,5	②	559,0	-13,5%
Coût des marchandises vendues	-408,4		-363,7	-11,0%
Marge brute	238,0		195,3	-18,0%
<i>Taux de Marge brute</i>	36,8%		34,9%	-1,9 pt
Marketing	-27,8		-25,6	-7,8%
Logistique et Exécution	-148,7		-132,6	-10,8%
Frais généraux et administratifs	-75,5		-79,5	+5,4%
Total Charges Opérationnelles (OPEX)	-252,0	③	-237,7	-5,7%
Résultat opérationnel courant	-13,9	④	-42,5	
Autres produits et charges non-courants	-109,1		15,3	
Résultat opérationnel	-123,0		-27,2	
Coûts de l'endettement financier	-1,1		-1,6	
Résultat avant impôt	-124,2		-28,7	
Impôts sur les bénéfices	-9,1		-2,2	
Résultat net	-133,3	⑤	-30,9	

1. GMV

- **2025** : 893 M€, -10,6%, recul principalement lié à la baisse d'activité et à la concurrence accrue des plateformes de fast fashion (Shein, Temu, Vinted)

2. Chiffre d'affaires

- **2025** : 559 M€, -13,5%, repli en lien avec la baisse de la GMV, ralentissement global de la consommation

3. Total Charges opérationnelles (OPEX)

- **2025** : 238 M€, -5,7%, maîtrise des coûts stricte (marketing, structure) et économies logistiques grâce au regroupement au nouvel entrepôt de Saint-Witz

4. Résultat opérationnel courant

- **2025** : -43 M€, reflet de la baisse des volumes et des efforts de transformation

5. Résultat net

- **2025** : -31 M€, absence de dépréciation du goodwill (-85 M€ en 2024) et impact de la cession de The Bradery

Bilan 31/12/2025

€ en millions	FY 2024		FY 2025
Goodwill	44,8	①	34,0
Autres immobilisations incorporelles	54,5		45,7
Immobilisations incorporelles	40,8		35,0
Autres actifs non-courants	3,7		4,1
Total des actifs non-courants	143,8		118,9
Stocks et en-cours	72,3	②	51,6
Clients et comptes rattachés	29,1		31,6
Autres actifs courants	28,2		38,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	46,0		43,5
Total des actifs courants	175,7		164,7
Total des actifs	319,5		283,6
Total des capitaux propres	69,2	③	36,8
Emprunts et dettes financières (>1an)	23,9	④	49,5
Autres passifs long terme	15,3		11,1
Total des passifs non-courants	39,3		60,6
Emprunts et en-cours bancaires (<1an)	12,8		6,0
Fournisseurs et comptes rattachés	132,8		123,7
Autres passifs courants	65,3		56,7
Total des passifs courants	211,0		186,3
Total des passifs et des capitaux propres	319,5	⑤	283,6

1. Goodwill

- **2025** : 34 M€ : réduction liée à la sortie du périmètre de The Bradery (-11 M€). Aucune dépréciation complémentaire constatée en 2025 après le test de valeur

2. Stocks et en-cours

- **2025** : 52 M€, baisse significative de -21 M€ résultant de la stratégie de déstockage accéléré initiée au T2 2025, libérant de la trésorerie malgré un impact négatif sur la marge

3. Capitaux Propres

- **2025** : 37 M€, érosion liée au résultat net déficitaire (-31 M€). Les capitaux propres restent positifs, reflet de la continuité d'exploitation

4. Emprunts & Dette Financière

- **2025** : 50 M€, hausse liée au tirage intégral du crédit renouvelable (20 M€) en T1 2025. Un protocole de conciliation signé en janvier 2026 reporte les échéances à 2027-2028

5. Total Passifs & Capitaux Propres

- **2025** : 284 M€, réduction du total bilan reflétant la cession de The Bradery, la baisse des stocks et l'érosion des capitaux propres

Flux de Trésorerie 2025

€ en millions	FY 2024		FY 2025
Flux de Trésorerie liés aux activités opérationnelles	14,2	①	-0,7
Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissement	-22,7	②	-18,8
Flux de Trésorerie liés aux activités de financement	-16,1	③	16,9
Variation de la Trésorerie	-24,5	④	-2,6
Trésorerie d'ouverture	70,6		46,0
Trésorerie de clôture	46,0		43,5

1. Flux de Trésorerie Opérationnelles

- **2025** : Flux opérationnels négatifs en raison de la baisse de l'activité (-13,5% de CA) et d'un Résultat Net déficitaire. La variation favorable du BFR grâce au déstockage a partiellement atténué l'impact

2. Flux de Trésorerie d'Investissement

- Flux moindres, avec des investissements se normalisent à 9 M€ après les CAPEX logistiques exceptionnels de 2024 (nouvel entrepôt Saint-Witz)

3. Flux de Trésorerie de Financement

- Tirage intégral de la ligne de crédit renouvelable (+20 M€)

4. Variation de la Trésorerie

- **-2,6 M€** redressement significatif de la génération de cash malgré un contexte opérationnel difficile, principalement grâce à la cession de The Bradery et au tirage du RCF. La position de trésorerie atteint 43,5 M€



Présentation des rapports des Commissaires aux comptes

25 juin 2026



Questions - réponses

25 juin 2026



Vote des résolutions

25 juin 2026

A titre ordinaire - Résolution 1

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2025 se soldant par un bénéfice de 5 656 427,68 euros.

A titre ordinaire - Résolution 2

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025

- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2025 se soldant par une perte (part du groupe) de (30 936 257,42) euros.

A titre ordinaire - Résolution 3

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

- Affectation du bénéfice de l'exercice 2025 intégralement au report à nouveau, qui est ramené d'un montant débiteur de (144 223 013,81) euros à un montant débiteur de (138 566 586,13) euros.
- Absence de distribution de dividende et revenu au titre des 3 derniers exercices.

A titre ordinaire - Résolution 4

Renouvellement du mandat de Madame Laurence-Anne Parent en qualité d'administratrice

- Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Laurence-Anne Parent pour une période de quatre ans.

A titre ordinaire - Résolution 5

Renouvellement du mandat de Madame Rachel Marouani en qualité d'administratrice

- Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Rachel Marouani pour une période de quatre ans.

A titre ordinaire - Résolution 6

Somme fixe annuelle à allouer aux membres du Conseil

- Proposition de porter la somme fixe annuelle à allouer au Conseil d'Administration de 200 000 euros à 230 000 euros, applicable à l'exercice en cours et jusqu'à nouvelle décision.

A titre ordinaire - Résolution 7

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées – Constat de l'absence de convention nouvelle

- Constat de l'absence de convention nouvelle.

A titre ordinaire - Résolution 8

Say on pay ex post global

- Approbation des informations mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 I du Code de commerce, relatives à la rémunération 2025 des mandataires sociaux.
- Informations présentées aux §4.2.2 et 4.2.3 du document d'enregistrement universel 2025.

A titre ordinaire - Résolution 9

Say on pay ex post individuel 2026 du Président-Directeur Général

- Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au cours de l'exercice 2025 à David Dayan, en sa qualité de Président-Directeur Général de la Société.
- Ces éléments sont présentés au §4.2.2.1 du document d'enregistrement universel 2025.
- Ils sont conformes à la politique de rémunération décidée par le Conseil du 24 avril 2025 et approuvée par l'Assemblée Générale 26 mars 2026.

A titre ordinaire - Résolution 10

Say on pay ex ante du Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2026

- Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur Général de la Société au titre de l'exercice 2026.
- Cette politique est présentée dans le document d'enregistrement universel 2025 de la Société au § 4.2.1.2.

A titre ordinaire - Résolution 11

Say on pay ex ante des membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2025

- Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2026.
- Cette politique est présentée dans le document d'enregistrement universel 2025 de la Société au § 4.2.1.3.

A titre extraordinaire - Résolution 12

Mise en harmonie de l'article 4 des statuts

- Mise en harmonie de l'alinéa 2 de l'article 4 des statuts avec les dispositions de l'article L.225-36 du Code de commerce concernant la possibilité pour le Conseil d'administration de décider du déplacement du siège social sur le territoire français.

A titre extraordinaire - Résolution 13

Modification de l'article 14 des statuts

- Modification des paragraphes 1 et 3 de l'article 14 des statuts afin de réduire de 3 à 1% du capital ou des droits de vote le seuil de déclaration des franchissements de seuils statutaires.

A titre extraordinaire - Résolution 14

Modification de l'article 15 des statuts

- Modification du paragraphe 3 de l'article 15 des statuts afin de préciser la durée du mandat d'administrateur en cas d'échelonnement.

A titre extraordinaire - Résolution 15

Mise en harmonie de l'article 15 des statuts

- Mise en harmonie du paragraphe 5 de l'article 15 des statuts afin de remplacer le terme "jetons de présence" par le terme "rémunération" conformément aux dispositions de l'article L.225-45 du Code de commerce.

A titre extraordinaire - Résolution 16

Modification de l'article 17 des statuts

- Modification du paragraphe 2 de l'article 17 des statuts concernant l'utilisation d'un moyen de télécommunication lors des réunions du Conseil, conformément aux dispositions de l'article L.22-10-3-1 du Code de commerce créé par la loi du 13 juin 2024.

A titre extraordinaire - Résolution 17

Modification de l'article 17 des statuts

- Modification du paragraphe 2 de l'article 17 des statuts afin de prévoir la faculté de prendre des décisions par consultation écrite des administrateurs.

A titre extraordinaire - Résolution 18

Mise en harmonie de l'article 18 des statuts

- Mise en harmonie du paragraphe 2 de l'article 18 des statuts avec les dispositions de l'article L.225-39 du Code de commerce : suppression de l'alinéa 2.

A titre extraordinaire - Résolution 19

Mise en harmonie de l'article 20 des statuts

- Mise en harmonie du paragraphe 2 de l'article 20 des statuts concernant les modalités de convocation des actionnaires avec les dispositions de l'article R.225-68 du Code de commerce.

A titre extraordinaire - Résolution 20

Mise en harmonie de l'article 20 des statuts

- Mise en harmonie de l'alinéa 3 du paragraphe 3 de l'article 20 des statuts s'agissant de la participation à l'assemblée par un moyen de télécommunication, conformément aux dispositions de l'article L.225-103-1 du Code de commerce telles que modifiées par la loi du 13 juin 2024.

A titre ordinaire - Résolution 21

Pouvoirs pour les formalités



Clôture de l'Assemblée

25 juin 2026

SHOWROOM
● **PRIVÉ**